

Bonjour à tous,

Cette année le CSE nous offre l'opportunité via un budget exceptionnel 2022, d'organiser une semaine **croisière plongée mer rouge du 1<sup>er</sup> au 8 octobre 2022** !

Nous aurons donc **2 sorties cette année** :

- la traditionnelle **sortie Annuelle** (ASSA) qui aura lieu cette année du 22 au 26 juin à l'Estartit et pour laquelle nous communiquerons ultérieurement.
- la sortie exceptionnel **Mer Rouge** (Section « SPORTS » du CSE) **du 1<sup>er</sup> au 8 octobre**

Pour la sortie exceptionnelle Mer Rouge il nous faut bloquer les vols et le bateau **et donc réserver très vite** !

Vos **réponses** sont donc attendues en vous inscrivant sur le site du club et par mail au bureau ( [secretaire@assa-subaquatique.fr](mailto:secretaire@assa-subaquatique.fr) et [president@assa-subaquatique.fr](mailto:president@assa-subaquatique.fr) ) **avant le 18 Février 2022** ! (date de clôture des inscriptions)

## Quoi ?

16 plongées oui j'ai bien dit 16 plongées sur 6 jours !!!

**Samedi 1 octobre** Vol Aller départ bordeaux 12h05 arrivé Hurghada 22h55

<b>SAMEDI</b> Arrivée sur le bateau en fonction de vos vols entre samedi 16H et dimanche 8H maximum	<b>MERCREDI</b> Plongée 9 : Epave Thistlegorm (entre 13 et 31M) Plongée 10 : Epave King Stone (entre 5 et 20M) Plongée 11 : Small Gubal (Plateau corallien/Jardin)	
<b>DIMANCHE</b> Plongée 1 : Um Gammar (Tombant/Plateau corallien) Plongée 2 : Shaab abu Nuhas (Jardin de Corail)	<b>JEUDI</b> Plongée 12 : Épave Rosalie Moller (entre 28 et 40M) Plongée 13 : Small Gifton (Tombant/Plateau corallien) Plongée 14 : Erg abu ramada (jardin de corail)	
<b>LUNDI</b> Plongée 3 : Epave Ghannis D (entre 5 et 22 m) Plongée 4 : Epave Carnatic (entre 13 et 20m) Plongée 5 : Epave Dunraven (entre 18 et 30M)	<b>VENDREDI</b> Plongée 15 : Gota Abu Ramada sud-est (Aquarium/Jardin) Plongée 16 : Gota Abu Ramada sud-ouest (Jardin de corail) Retour à la marina dans l'après midi	
<b>MARDI</b> Plongée 6 : Parc national protégé de Ras Mohammed Plongée 7 : Parc national protégé de Ras Mohammed Plongée 8 : Epave Thistlegorm (entre 13 et 31m)	<b>SAMEDI</b> Fin de votre croisière après le petit déjeuner	

**Samedi 8 octobre** Vol Retour Hughada 00h30 arrivé Bordeaux 11h10

Température de l'eau prévue ?

**28 degrés !!! 😊**

La quantité bien bien... et la qualité ?

## Où ?

Le circuit proposé s'appelle **NORD RAS MOHAMED !**

La croisière des explorateurs, **accessible à partir du niveau 1**. Vous allez plonger sur les plus belles épaves de la mer Rouge à la pointe du Sinaï dont la fameuse épave le **THISTLEGORM**. De plus le parc national de RAS MOHAMED offre des sites merveilleux peuplés de bancs de poissons colorés, de magnifiques jardins de corail et des tombants incroyables !!!



## Comment ?

Notre séjour va se dérouler en croisière d'une semaine sur le bateau égyptien le HERO long de 31m avec 15 cabines. Il a une capacité de 30 plongeurs.

Notre départ et retour se fait à partir de la marina de Hurghada. C'est une ville dans le nord de l'Égypte.

Et le matos ?

Nous avons une limite de 30 Kg pour le bagage en soute, il est préférable de ramener tout son matos.

Sur place est fourni les plombs et les bouteilles de plongées.

Le NITROX est quasi obligatoire pour profiter du séjour. Pour les non certifiés il sera possible de se former sur place avec nos moniteurs préférés.



## QUI ?

Tous Plongeurs de la section subaquatique à partir du niveau 1.

Les places sont limitées à 30 personnes (capacité Max du bateau) et par conséquent nous seront peut-être obligés d'établir des règles de priorités.

Ces règles seront établies en fonction du statut, de l'ancienneté, de l'implication dans le club...

## Combien ?

Nous pourrions bénéficier d'une **Subvention exceptionnelle** prévue au budget 2022 de la Section « SPORTS » du CSE.

Cette subvention est accordée aux plongeurs qui sont **salariés ArianeGroup de l'établissement d'Issac.**(« Ouvrant droit » au CSE Atlantique)

Cette subvention n'est actuellement pas prévue pour les ayants droit et ne pourra en aucun cas être accessible aux plongeurs extérieurs de notre établissement AGS.

Le cout total par personne avec le vol et les plongées est prévu avec un maximum de 1700€.  
La Subvention accordée par le CSE est de l'ordre de 700€ par plongeur ce qui fait un cout au maximum de **1000€ pour un actif**  
et au maximum de **1700€ pour un extérieur.**

Pour couvrir les frais de réservation, nous vous demandons **un Chèque de 500€ d'arrhes** (à l'ordre du « CSE Atlantique ArianeGroup ») par participant à fournir **au plus tard le 18 Février 2022 à Louis** (ou un membre du bureau à défaut) et qui seront immédiatement encaissés.

**Contactez le Bureau pour toute question.**

Amicalement,

Le bureau de l'ASSA Subaquatique